

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Optaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge
Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

51142

Déclaration de Maladie : N° P19-0007039

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 958 Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : RAFIS Abdellah Date de naissance : 30/06/1942

Adresse : 19183 d Sakkha Casablanca

Tél. : 05 22 20 45 45 Total des frais engagés : 550,42 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin : 

Date de consultation : 1 DEC. 2020

Nom et prénom du malade : TAZI SIDQUI Khalid Age :

Lieu de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

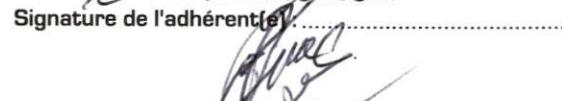
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 14/12/2020

Signature de l'adhérent(e) : 

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
12/05/2020	2020	2	250	MAZI SIDU SIDI APNEUMOLOGIE 22-09-88 - CAS 18 06-05-22-2013

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	12.12.20	300 40

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

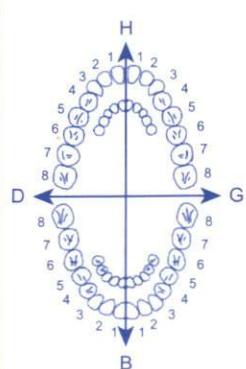
Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553



[Création, remont, adjonction]

7 Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession



Docteur Khalid TAZI SIDQUI

DE L'UNIVERSITE DE PARIS

EXPERT ASSERMENTE AUPRES DES TRIBUNAUX

SPECIALISTE PNEUMOPHTISIOLOGUE

MALADIES DES POUMONS - TUBERCULOSE

ASTHME ET ALLERGIES RESPIRATOIRES

CANCEROLOGIE THORACIQUE

PATHOLOGIE RESPIRATOIRE DU SOMMEIL ET RONFLEMENT

EXPLORATION FONCTIONNELLE RESPIRATOIRE

FIBROSCOPIE BRONCHIQUE

الدكتور خالد تازى صدقى

خريج جامعة باريس

خبير محف لدى المحاكم

اختصاصى فى أمراض الجهاز التنفسى

أمراض الرئة - داء السل

الضيق وحساسيات الجهاز التنفسى

سرطان الرئة - الشخير

الفحص بالمنظار الداخلى

التشخيص الوظيفى للرئة

Casablanca, le 12/12/2020 الدار البيضاء في

RAFID ABDELKADER

LOT : 200300
UT AV : 02/2023
PPV : 14,300H

UT : LOT N° :

• Rhinofebral

PRENDRE 1 GELULE 4 FOIS PAR JOUR (TOUTES LES 6 H)

LOT:544
PER:06/23
PPV:23,90DH

• Polery

PRENDRE 1 CAS MATIN MIDI ET SOIR

LOT 200502
2023/09
PPC:89,50 DH

• APIXOL SPRAY

PRENDRE 2 BOUFFEES 4 A 5 FOIS PAR JOUR

• Romac 300 mg

PRENDRE 1 COMPRIME PAR JOUR PENDANTS 7 JOURS

• Supradyn boost

PRENDRE 1 COMPRIMES PAR JOUR A 10H

LOT : 10120003
PER : 03/2022
PPV : 83,700DH

PHARMACIE DES ARRIERS
Y. BERRADA
Boulevard Lalla Yacout
Casablanca
Tél. : 0522 22 09 88 / 0522 20 75 24
Fax : 0522 22 09 88 - 0522 20 75 24
Tél. : 06 61 42 43 47
Tél. : 06 61 42 43 47

PPC : 89,000DH
LOT : CB01769
EXP : 09/2023

Dr TAZI SIDQUI Khalid
SPECIALISTE EN PNEUMOLOGIE
1^{er} Av. Lalla Yacout - CASABLANCA
Tél. : 0522 22 09 88 - 0522 20 75 24
Tél. : 06 61 42 43 47

المستعجلات الهاتف : 0661 151 257

رقم 1 شارع لالة ياقوت - الطابق 2
1, Av Lalla Yacout 2^{ème} étage - Casablanca (0522 22 09 88 / 0522 20 75 24)